

AGROTECHNIQUE

FLEURISTERIE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5173

DOCUMENT DE TRAVAIL

Mai 1995

020801
6995001

FLEURISTERIE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5173

MAI 1995

AGROTECHNIQUE

FLEURISTERIE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5173

Le programme *Fleuristerie*,
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de

FLEURISTE.

Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Fleuristerie*.

Ont pris part à l'analyse de la situation de travail :

Les participants

Christian Bax
Marguerite Fleuriste

Claude-André Beauchemin
Fleuriste Louis Quinze

Louise Blais
Les Fleurs Illico Inc.

Thérèse Gallant
Fleuriste boulevard Riel

France Lacerte
Fleuriste Rouillard Inc.

Raymond Lapierre
Fleuriste Raymond

Francine Locas
À la boîte à fleurs de Laval Inc.

Dany Ouellet
Fleurs du Faubourg

Manon Rheault
Fleuriste Scardera

Denis Thibodeau
H.W. McKenna Inc.

Les observateurs

Hélène Charland
Association de la fleuristerie du Québec

Angèle Gemme
Commission scolaire St-Hyacinthe-Val-Monts

Louise Jodoin
Institut de technologie agro-alimentaire de St-Hyacinthe

Marie Mathieu
Commission scolaire La Riveraine

Ginette Ménard
Commission scolaire de Charlesbourg

Francine Sirois
Commission scolaire de Outaouais-Hull

Ont pris part à l'élaboration du programme :

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Marc Bergeron
Fleuriste Bergeron Inc.
C.S. La Riveraine

Louissette Rougeau, agr.
Agente de développement pédagogique

Collaboration spéciale

Francine Locas
À la boîte à fleurs de Laval Inc.

Angèle Gemme
C.S. St-Hyacinthe Val-Monts

Soutien technique

Lise Sansfaçon
Conseillère technique

Éditique

Marie-Josée Dalcourt
Agente de secrétariat

Coordination

Fernand Levesque
Responsable du secteur de l'Agrotechnique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des
Services linguistiques du Ministère

020301
6935001

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

Premier bloc

MODULE 1: SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION	21
MODULE 2: APPLICATION DE NOTIONS DE BOTANIQUE	25
MODULE 3: CARACTÉRISATION DES FLEURS ET DES VERDURES	29
MODULE 4: PRÉPARATION DU MATÉRIEL DE BASE	33
MODULE 5: RÉCEPTION DES MARCHANDISES	37
MODULE 6: APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL	41
MODULE 7: APPLICATION DE RÈGLES DE COMPOSITION FLORALE SIMPLE	45
MODULE 8: COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL	49
MODULE 9: APPLICATION DE RÈGLES DE COMPOSITION FLORALE ÉLABORÉE	53
MODULE 10: AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VENTE	57
MODULE 11: RÉALISATION DE CORBEILLES	61
MODULE 12: RÉALISATION DE GERBES MURALES	65
MODULE 13: CARACTÉRISATION DES PLANTES	69
MODULE 14: ENTRETIEN ET MONTAGE DE PLANTES	71

MODULE 15:	UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	75
MODULE 16:	APPLICATION DE TECHNIQUES DE VENTE	79
MODULE 17:	AMORCE DE LA PRATIQUE DU MÉTIER	83
MODULE 18:	RÉALISATION DE COURONNES	87
MODULE 19:	RÉALISATION D'ACCESSOIRES FLORAUX	91
MODULE 20:	SENSIBILISATION AUX COURANTS ET TENDANCES EN FLEURISTERIE	95
MODULE 21:	RÉALISATION D'UN ARRANGEMENT POUR UNE OCCASION SPÉCIALE	99
MODULE 22:	RÉALISATION D'UN PROJET POUR UN MARIAGE	103
MODULE 23:	PLANIFICATION DE SA DÉMARCHE DE RECHERCHE D'EMPLOI	107
MODULE 24:	RÉALISATION D'UN PROJET POUR DES FUNÉRAILLES	111
MODULE 25:	INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	115

Tableaux

TABLEAU I:	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II:	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN FLEURISTERIE	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Fleuristerie* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1035 heures; de ce nombre, 555 sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 480, à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 25 modules dont la durée varie de 30 heures à 90 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation matérielle et pédagogique*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace "crédit")

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 25
Durée en heures : 1035
Valeur en unités : 69

Fleuristerie
Code du programme : 5173

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
201212	1. Situation au regard du métier et de la démarche de formation	30	2
201222	2. Application de notions de botanique	30	2
201233	3. Caractérisation des fleurs et des légumes	45	3
201242	4. Préparation du matériel de base	30	2
201252	5. Réception des marchandises	30	2
201262	6. Application des règles de santé et de sécurité du travail	30	2
201276	7. Application de règles de composition florale simple	90	6
201282	8. Communication en milieu de travail	30	2
201294	9. Application de règles de composition florale élaborée	** 60	4
201302	10. Aménagement des espaces de vente	30	2
201312	11. Réalisation de corbeilles	30	2
201323	12. Réalisation de gerbes murales	** 45	3
201333	13. Caractérisation des plantes	45	3
201343	14. Entretien et montage de plantes	45	3
201352	15. Utilisation des équipements informatiques et électroniques	30	2
201362	16. Application de techniques de vente	** 30	2
201373	17. Amorce de la pratique du métier	45	3
201383	18. Réalisation de couronnes	45	3
201394	19. Réalisation d'accessoires floraux	** 60	4
201402	20. Sensibilisation aux courants et tendances en fleuristerie	30	2
201413	21. Réalisation d'un arrangement pour une occasion spéciale	** 45	3
201423	22. Réalisation d'un projet pour un mariage	45	3
201432	23. Planification de sa démarche de recherche d'emploi	30	2
201443	24. Réalisation d'un projet pour des funérailles	45	3
201454	25. Intégration au marché du travail	60	4

TABLEAU I

** Épreuves ministérielles.

* Quinze heures valent une unité.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en Fleuristerie.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Fleuristerie* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et activités inhérentes au métier soient : la réception des marchandises, l'aménagement des espaces de vente, la réalisation de corbeilles, de gerbes murales, de couronnes, d'accessoires floraux et de d'autres types de compositions florales, l'entretien de plantes, la réalisation d'un projet pour un mariage et pour des funérailles;
- lui permettre d'évoluer convenablement dans l'exercice de son travail en favorisant :
 - le développement des habiletés nécessaires à l'organisation et à la planification de son travail;
 - le développement des habiletés de base nécessaires à l'exécution des tâches du métier telles la préparation du matériel de base, l'application des techniques de composition florale, l'utilisation d'équipements informatiques et électroniques, la vente, les courants et tendances en fleuristerie et autres;
 - l'acquisition de connaissances scientifiques de base, par exemple, sur la botanique, les fleurs et les plantes;
 - le développement d'une préoccupation constante de la santé et de la sécurité lors de la réalisation des tâches;
 - le développement de la capacité de communiquer efficacement au travail;
 - le développement de l'habitude de l'auto-évaluation de son travail.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- faire connaître le marché du travail en général;
- faire connaître la profession;
- faire connaître les organismes de la profession;
- faire connaître la nature du programme de formation, ses exigences, son déroulement.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- permettre de développer l'autonomie et le sens des responsabilités nécessaires à l'exercice du métier;
- permettre d'acquérir des méthodes rigoureuses de travail;
- permettre de développer le goût de l'excellence dans le travail;

Assurer la mobilité professionnelle

- permettre de se préparer à la recherche d'un emploi;
- permettre de connaître les particularités des différents milieux potentiels de travail;

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Fleuristerie*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de

travail. Le symbole (\circ) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Fleuristerie* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences directement utiles à la maîtrise du métier

- Réceptionner les marchandises.
- Aménager les espaces de vente.
- Réaliser des corbeilles.
- Réaliser des gerbes murales.
- Réaliser l'entretien et le montage de plantes.
- Réaliser des couronnes.
- Réaliser des accessoires floraux.
- Réaliser un arrangement pour une occasion spéciale.
- Réaliser un projet pour un mariage.
- Réaliser un projet pour des funérailles.

Développer chez l'élève les compétences liées aux habiletés de base communes aux tâches du métier

- Appliquer des notions de botanique.
- Caractériser les fleurs et les légumes.
- Caractériser les plantes.
- Préparer du matériel de base.
- Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail.
- Appliquer les règles de composition florale.
- Communiquer en milieu de travail.
- Utiliser les équipements informatiques et électroniques.
- Appliquer des techniques de vente.
- Se sensibiliser aux courants et tendances en fleuristerie.

Développer chez l'élève les compétences requises pour s'intégrer à la vie professionnelle

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Amorcer la pratique du métier.
- Planifier sa démarche de recherche d'emploi;
- S'intégrer au marché du travail.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie



MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 201212

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur le secteur de la fleuristerie au Québec : nombre d'entreprises, types d'entreprise, activités, localisation générale, valeur des ventes, taille des entreprises, main-d'œuvre employée, perspectives de développement, tendances, associations, activités professionnelles et autres (visites, entrevues, examens de documents, etc.).
- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la fleuristerie : conditions d'entrée sur le marché du travail, perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement, sélection des candidats, possibilité de créer son entreprise.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi : aptitudes et exigences particulières, tâches, conditions de travail, risques inhérents au travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs.
- S'informer sur l'organisation des boutiques : structure organisationnelle, les titres d'emploi utilisés, la répartition des tâches, etc.
- S'informer sur les différents produits offerts dans les fleuristeries : types, occasions ou situations particulières.
- Présenter des données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail.
- S'informer sur les possibilités de perfectionnement.
- Faire part de ses premières réactions face au métier et à la formation.

PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Produire un rapport dans lequel on doit :
 - préciser ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts pour le métier de fleuriste;
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier et du projet de formation.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des visites ou des rencontres avec des spécialistes d'entreprises représentatives du milieu de la fleuristerie.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier et sur le programme de formation.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime convenablement sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- PHASE 2 :**
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Exprime convenablement sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe.
- PHASE 3 :**
- Produit un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses intérêts et de ses aptitudes;
 - des explications sur son orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Être réceptif aux informations relatives au métier et à la formation.
4. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur le métier :

5. Repérer et classer des informations.
6. Comprendre les principales règles permettant de discuter en groupe.
7. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche :

8. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation et confirmation de son orientation :

9. Faire la distinction entre goûts, aptitudes et intérêts.
10. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.



MODULE 2 : APPLICATION DE NOTIONS DE BOTANIQUE

Code : 201222

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de botanique
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas, d'illustrations ou de matériel vivant.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation exacte de la terminologie.
- Clarté et exactitude des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Caractériser les principaux organes d'une plante.
- B. Décrire les principaux phénomènes physiologiques.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description juste de la morphologie des racines, des tiges, des feuilles et des fleurs.
- Exactitude de la classification des organes.
- Description sommaire de la respiration, la transpiration, la photosynthèse, la nutrition, la croissance et la reproduction.
- Association juste des principaux phénomènes physiologiques aux principaux organes d'une plante.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

C. Expliquer les conditions nécessaires à la vie des fleurs, des légumes et des plantes.

- Identification exhaustive des conditions affectant la longévité des fleurs et des légumes.
- Identification exhaustive des conditions générales nécessaires aux plantes.
- Description sommaire des principales conditions.
- Explication juste du rôle des agents de conservation ajoutés à l'eau des fleurs et des légumes.
- Pertinence des liens établis avec les phénomènes physiologiques.
- Justesse des explications.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des notions de botanique :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Comprendre la relation entre ces connaissances et le travail d'un fleuriste.
4. Connaître les concepts de la classification des végétaux.



MODULE 3 : CARACTÉRISATION DES FLEURS ET DES VERDURES

Code : 201233

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
caractériser les fleurs et les légumes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'illustrations ou de matériaux vivants.
- À partir des listes établies des fleurs et des légumes fraîches les plus courantes en fleuristerie.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie exacte.
- Clarté et exactitude des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les fleurs et les légumes utilisées
en fleuristerie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification correcte de la famille botanique, du nom latin (genre) et du nom commun (français et anglais) des fleurs fraîches.
- Identification correcte du nom latin (genre) et du nom commun (français et anglais) des légumes fraîches.
- Identification correcte du nom latin (genre) et du nom commun (français et anglais) des fleurs commercialement naturalisées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

B. Énumérer les caractéristiques des fleurs et des légumes.

- Prise en considération, pour les fleurs fraîches, des éléments suivants : le type d'inflorescence, la provenance (pays d'origine), les variétés, la couleur, la texture, le parfum, la disponibilité, la longévité et le prix approximatif (au détail).
- Prise en considération, pour les légumes frais, des éléments suivants : la provenance, la forme, la couleur, la texture, la disponibilité, la longévité et le prix approximatif (au détail).
- Distinction des formes actives et passives des fleurs et des légumes.
- Identification des fleurs et légumes commerciaux et disponibles également en potée fleurie ou en plante verte.
- Identification des fleurs et des légumes commerciaux qui peuvent être naturalisés.
- Exactitude des informations.

C. Expliquer les techniques de manipulation particulières visant à prolonger la vie des fleurs et des légumes.

- Distinction des espèces ne nécessitant pas de réfrigération.
- Description précise des techniques favorisant l'épanouissement, celles inhibant la croissance et celles favorisant la conservation des fleurs et des légumes frais.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à caractériser les fleurs et les légumes :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à reconnaître les fleurs et les légumes utilisés en fleuristerie (A) :

3. Expliquer le rôle des fleurs et des légumes dans notre vie de tous les jours.
4. Se sensibiliser à l'histoire des fleurs et des légumes des civilisations anciennes à nos jours.
5. Expliquer la nomenclature scientifique (réf. module 2).

Avant d'apprendre à énumérer les caractéristiques des fleurs et des légumes (B) :

6. Identifier les principaux pays producteurs de fleurs et de légumes frais.
7. Nommer les fleurs et les légumes frais que l'on peut retrouver dans la région.



MODULE 4 : PRÉPARATION DU MATÉRIEL DE BASE

Code : 201242

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
préparer du matériel de base
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir de directives précises relatives aux tâches à réaliser.
- En utilisant les matériaux et les outils nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des matériaux et des outils.
- Respect des techniques de travail.
- Séquence logique des opérations.
- Rythme de travail approprié.
- Économie et récupération du matériel.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Caractériser le matériel de base et les outils nécessaires.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification exhaustive des matériaux non périssables et des outils requis pour la préparation du matériel de base nécessaire pour la réalisation de compositions florales pour leur emballage, pour la réception des marchandises, l'aménagement des espaces de vente, etc.
- Description des principales utilisations du matériel et des outils.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

- | | |
|---|---|
| B. Identifier les tâches pouvant être réalisées à l'avance. | - Liste complète des tâches. |
| C. Mousse des formes. | - Humidification suffisante de la mousse de sphaigne.
- Respect de la forme.
- Uniformité du moussage.
- Solidité de la membrane imperméable plastifiée (couvre-couronne, «pliofilm»). |
| D. Fixer de la mousse florale dans un contenant. | - Grosseur appropriée de la mousse florale.
- Solidité du matériel.
- Utilisation rationnelle du matériel. |
| E. Réaliser différents noeuds de ruban. | - Respect des techniques d'exécution.
- Solidité.
- Esthétique du produit fini. |
| F. Naturaliser les fleurs, les fruits et les légumes. | - Choix approprié des éléments.
- Choix du procédé approprié.
- Respect du processus de travail.
- Intégrité des végétaux.
- Esthétique du produit fini. |
| G. Nettoyer les espaces de travail. | - Propreté des planchers, des tablettes, des vases, des outils et de la table de travail.
- Récupération du matériel excédentaire.
- Rangement ordonné de l'atelier. |

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer du matériel de base :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à caractériser le matériel de base et les outils nécessaires (A) :

3. Distinguer un bouquet d'un montage.
4. Identifier les différentes sources d'approvisionnement.
5. Saisir l'importance de travailler avec du matériel de base de qualité équivalente, au meilleur prix possible.
6. Consulter des sources d'information.

Avant d'apprendre à mousser des formes (C) :

7. Saisir l'importance de la qualité du produit fini.
8. Nommer les avantages et les inconvénients de travailler avec de la mousse de sphaigne, dans la réalisation de montages pour des funérailles.

Avant d'apprendre à naturaliser les fleurs, les fruits et les légumes (F) :

9. Identifier les fleurs régionales qu'on peut naturaliser.
10. Situer le moment et décrire les techniques de récolte des variétés régionales.

Avant d'apprendre à nettoyer les espaces de travail (G) :

11. Saisir l'importance de développer le souci de la propreté et de la récupération.



MODULE 5 : RÉCEPTION DES MARCHANDISES

Code : 201252

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit réceptionner les marchandises selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'une mise en situation.
- À partir de bons de commandes, de factures, de catalogues et de listes de prix.
- À l'aide d'une liste fictive des produits périssables déjà vendus.
- À l'aide des outils, de l'équipement et du matériel nécessaires.
- À l'aide de consignes pour l'entretien des plantes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Séquence logique des opérations.
- Rythme de travail approprié.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Remplissage correct des vases.
- Ajout d'un agent de conservation selon les besoins.
- Disposition appropriée du matériel et des outils nécessaires.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

B. Réceptionner les marchandises non périssables.

- Vérification minutieuse de la conformité de la commande relativement à la nature, aux prix et aux quantités.
- Pertinence du jugement de la qualité de la marchandise.
- Présence et exactitude des informations pertinentes sur les étiquettes.
- Propreté de la marchandise.
- Rangement ordonné de la marchandise.

C. Réceptionner les marchandises périssables.

- Vérification minutieuse de la conformité de la commande, relativement à la nature, aux prix et aux quantités.
- Pertinence du jugement de la qualité des fleurs, des légumes et des plantes.
- Manipulation attentive lors du déballage.
- Classification sommaire de la marchandise.
- Nettoyage, coupe et apport des soins appropriés aux fleurs et aux légumes.
- Nettoyage et arrosage des plantes.
- Présence et exactitude des informations pertinentes sur les étiquettes.
- Clarté des informations sur les étiquettes.
- Distinction de la marchandise déjà vendue.
- Rangement ordonné de la marchandise.

D. Nettoyer le réfrigérateur et les espaces de travail.

- Propreté du réfrigérateur et des vases.
- Préparation appropriée des vases.
- Coupe nette des tiges des fleurs et des légumes.
- Présence et exactitude des informations pertinentes sur les vases.
- Disposition harmonieuse des éléments.
- Contrôle de la température et de l'humidité du réfrigérateur.
- Propreté des planchers, des outils et de la table de travail.
- Rangement ordonné de l'atelier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réceptionner les marchandises :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à réceptionner les marchandises non périssables (B) :

3. Reconnaître les dommages pouvant être causés par le transport.

Avant d'apprendre à nettoyer le réfrigérateur et les espaces de travail (D) :

4. Saisir l'importance d'effectuer le nettoyage du réfrigérateur et des vases.



MODULE 6 : APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Code : 201262

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
appliquer les règles de santé et de sécurité du travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se préoccuper de la santé et de la sécurité dans l'environnement de travail d'un fleuriste.
- Prendre connaissance des principales mesures préventives applicables au travail.
- Prendre connaissance des mesures à prendre en cas d'accident.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur la santé et la sécurité du travail

- S'informer du cadre juridique du régime québécois de la santé et de la sécurité du travail.
- S'informer sur les conséquences d'un accident de travail pour un fleuriste au Québec et des possibilités d'assurances individuelles ou collectives particulières au métier.
- S'informer des droits et des responsabilités des travailleurs et des employeurs.
- S'informer de la procédure à suivre en cas d'accident.
- S'informer des techniques de gestion du stress et des méthodes de relaxation.

PHASE 2 : Appropriation des problèmes et solutions liées à la santé et la sécurité au travail

- Discuter des principaux risques d'accidents et de maladies professionnelles inhérents à la pratique du métier.
- Discuter des moyens à prendre pour prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles dans des situations données.
- Discuter des facteurs qui président à l'organisation matérielle d'un atelier.
- Reconnaître les situations d'urgences les plus susceptibles de se produire dans la pratique du métier.
- Reconnaître les premiers secours pouvant être donnés à une victime d'accident.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Auto-évaluation de ses habitudes au regard de la santé et de la sécurité

- Indiquer ses principales préoccupations concernant la santé et la sécurité dans son éventuel environnement de travail.
- Relever les attitudes sécuritaires à adopter dans les aires de travail allouées au programme de fleuristerie :
 - atelier;
 - entrepôt;
 - chambre froide et réfrigérateurs;
 - magasin (espaces de vente et vitrine).

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité de toute la documentation pertinente.
- Créer un climat propice aux échanges en groupe.
- Élaborer des mises en situation et d'autres activités représentatives de situations pouvant être rencontrées au travail par les fleuristes.
- Assurer un encadrement favorisant un esprit critique constructif.
- Organiser des visites d'observation dans des boutiques de fleuristerie.
- Préparer des simulations de secourisme.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Manifeste de l'intérêt envers la santé et la sécurité du travail.
 - Exprime convenablement sa perception de la santé et de la sécurité du travail lors d'une rencontre de groupe.

- PHASE 2 :
- Discute du respect des règles de santé et de sécurité du travail.
 - Donne son opinion sur les mesures préventives applicables dans une situation donnée.
 - Participe activement aux visites de boutiques florales.
 - Explique la procédure à suivre lors d'un accident, d'un incendie ou en présence d'une personne qui a un malaise.
 - Participe à des simulations de secourisme.
 - Établit une liste des premiers secours qu'il peut dispenser à une victime d'accident.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 3 :**
- Participe à une discussion synthèse faisant état de ce qu'il a découvert et appris.
 - Présente un court rapport faisant part de ses préoccupations à l'égard :
 - des maladies professionnelles et des accidents liés au métier;
 - des mesures de sécurité relatives aux différentes tâches exécutées par un fleuriste;et illustrant par des exemples son souci de la santé et de la sécurité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur la santé et la sécurité du travail :

3. Saisir l'importance d'adopter des comportements de prévention et de sécurité.
4. Énumérer les organismes reliés à la santé et à la sécurité.
5. Prendre conscience du stress lié au travail en période de pointe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Appropriation des problèmes et des solutions liées à la santé et à la sécurité du travail :

6. Saisir l'importance de s'engager personnellement à promouvoir la sécurité au travail.
7. Saisir l'importance de faire montre de tact lors de visites d'entreprises.
8. Saisir l'importance d'apporter des correctifs réalistes à une situation jugée dangereuse pour un travailleur.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Auto-évaluation de ses habitudes au regard de la santé et de la sécurité :

9. Expliquer les étapes d'une démarche d'auto-évaluation.
10. Décrire les principales parties d'un rapport.

MODULE 7 : APPLICATION DE RÈGLES DE COMPOSITION FLORALE SIMPLE

Code : 201276

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des règles de composition florale simple** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En utilisant les matériaux de base et les outils nécessaires.
- En se référant au cercle chromatique.
- En utilisant un nombre limité de fleurs et de légumes frais d'utilisation simple.
- À partir de consignes de travail concernant les matériaux à employer et les formes désirées pour tous les montages.
- Sans modèle fourni.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des matériaux et des outils.
- Respect des règles de santé et sécurité du travail.
- Application correcte des principales règles de composition.
- Séquence logique des opérations.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

- A. Réaliser un soliflore.
- Préparation appropriée des fleurs et des verdure.
 - Respect des dimensions.
 - Réserve d'eau appropriée.
- B. Réaliser un bouquet composé de trois à cinq fleurs.
- Préparation appropriée des fleurs et des verdure.
 - Respect de la forme imposée.
 - Respect des dimensions.
 - Utilisation harmonieuse des couleurs.
 - Réserve d'eau appropriée.
- C. Réaliser un montage symétrique.
- Préparation appropriée des fleurs et des verdure.
 - Respect de la forme imposée.
 - Respect des dimensions et des proportions.
 - Utilisation harmonieuse des couleurs.
 - Équilibre mécanique.
 - Équilibre des volumes et des masses.
 - Utilisation harmonieuse des contrastes.
 - Mise en évidence du point de croissance.
 - Mise en évidence de la profondeur.
 - Rythme soutenu.
 - Présence d'unité.
 - Insertion correcte des tiges dans la mousse florale.
 - Justification correcte de l'application des règles de composition.
- D. Réaliser un montage asymétrique.
- Préparation appropriée des fleurs et des verdure.
 - Respect de la forme imposée.
 - Respect des dimensions et des proportions.
 - Utilisation harmonieuse des couleurs.
 - Équilibre mécanique.
 - Équilibre des volumes et des masses.
 - Utilisation harmonieuse des contrastes.
 - Mise en évidence du point de croissance.
 - Mise en évidence de la profondeur.
 - Effet de mouvement.
 - Création de reliefs.
 - Rythme soutenu.
 - Présence d'unité.
 - Respect de la valeur expressive des fleurs et des verdure.
 - Insertion correcte des tiges dans la mousse florale.
 - Justification correcte de l'application des règles de composition.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

E. Réaliser un liage symétrique.

- Préparation appropriée des fleurs et des verdure.
- Application de la technique de liage en faisceau.
- Application correcte des règles de composition florale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des règles de composition florale simple :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à réaliser un soliflore (A) :

3. Distinguer les couleurs primaires, secondaires, tertiaires, neutres, chaudes et froides.
4. Identifier les fleurs et les verdure d'utilisation simple.
5. Définir les termes : longueur, largeur, hauteur, volume, profondeur, dimensions et proportions.
6. Reconnaître les différentes formes géométriques de base des bouquets et des montages.
7. Reconnaître les types de contenants appropriés pour un bouquet et un montage.
8. Associer des formes de bouquets et de montages à différents contenants.
9. Saisir l'importance de connaître les règles qui sont à la base de toute composition florale.

Avant d'apprendre à réaliser un montage symétrique (C) :

10. Distinguer la symétrie pure de l'asymétrie pure.
11. Distinguer la symétrie pure de la symétrie optique.

Avant d'apprendre à réaliser un montage asymétrique (D) :

12. Évaluer la valeur expressive des fleurs et des verdure d'utilisation simple.

Avant d'apprendre à réaliser un liage symétrique (E) :

13. Saisir l'importance de maîtriser la technique de liage des tiges en faisceau.

MODULE 8 : COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Code : 201282

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
communiquer en milieu de travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Comprendre l'importance de la communication orale et écrite pour le fleuriste.
- Connaître les principes de base et les principales techniques de communication interpersonnelle.
- Manifester des attitudes et des comportements favorables dans différents contextes de communication en milieu de travail.
- Évaluer sa capacité de communiquer en milieu de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur les principes généraux de la communication

- S'informer sur le processus de la communication.
- S'informer sur les moyens de communication orale et écrite utilisés par les fleuristes.
- Reconnaître les caractéristiques d'une communication efficace et les obstacles à une communication efficace (jeux de rôles).
- S'informer des caractéristiques et des mécanismes d'un climat social favorisant la collaboration au sein d'une équipe de travail dans une boutique de fleuriste.
- Évaluer ses propres habiletés sur le plan de la communication et discuter des objectifs personnels pouvant être poursuivis afin d'améliorer sa communication avec les autres.
- Évaluer sa capacité à fonctionner dans des contextes émotifs différents.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Application de techniques de communication particulières à la fleuristerie

- Participer à des jeux de rôles permettant de pratiquer les différentes techniques de communication : écoute active, questionnement, reformulation, etc..
- Participer à des mises en situation permettant d'adopter des attitudes et des comportements appropriés avec des patrons, des collègues, des fournisseurs et des clients.
- Participer à des activités de communication écrite particulières au métier comme la prise de commandes et la rédaction de messages pour des cartes de souhaits.
- Participer à des échanges critiques sur les différentes facettes de la communication orale et écrite dans son futur milieu de travail.

PHASE 3 : Auto-évaluation de sa capacité à communiquer

- Apprécier sa progression par rapport à l'intention visée.
- Définir des moyens à prendre pour s'améliorer en matière de communication.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Favoriser la participation de tous.
- Encourager et soutenir les élèves éprouvant des difficultés à communiquer.
- Privilégier une approche d'animation.
- Élaborer des mises en situation et d'autres activités représentatives de situations pouvant être rencontrées au travail par les fleuristes.
- Fournir des grilles permettant aux élèves de recueillir des données pendant les activités de groupe.
- Assurer un encadrement favorisant le souci de la tenue vestimentaire, de la propreté et de l'apparence générale.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des informations sur les sujets à traiter :
 - illustre les éléments du processus de la communication;
 - établit une liste de situations nécessitant une communication;
 - établit une liste des caractéristiques et obstacles à une communication efficace, en personne et au téléphone;
 - établit une liste des caractéristiques d'un climat social favorisant le travail en équipe.
 - Participe activement aux jeux de rôles.
 - Présente un bilan succinct de ses propres habiletés sur le plan de la communication.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 2 :**
- Participe activement aux activités de groupe (jeux de rôles, mises en situation) :
 - participe à leur préparation;
 - respecte les consignes;
 - réagit aux situations en tant qu'observateur;
 - complète la grille de ses attitudes et comportements observés par rapport à la communication.
 - Réalise les activités de communication écrite en utilisant selon ses besoins des documents de référence, tels que : dictionnaires et grammaires.
 - Participe activement aux échanges critiques.
- PHASE 3 :**
- Établit une liste de ses points forts et de ses points faibles
 - Accepte de discuter avec les autres membres du groupe sa perception de lui-même en tant que communicateur.
 - Présente clairement les objectifs qu'il entend poursuivre sur le plan de la communication dans l'exercice du métier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur les principes généraux de la communication :

3. Saisir l'importance de la communication en milieu de travail.
4. Expliquer en quoi consiste un jeu de rôles et une mise en situation.
5. Comprendre le sens du mot empathie dans le contexte de la fleuristerie.
6. Comprendre l'importance de l'hygiène personnelle et de l'apparence dans ses rapports avec les autres.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Application de techniques de communications particulières à la fleuristerie :

7. Saisir l'importance d'un langage approprié en fleuristerie.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Auto-évaluation de sa capacité à communiquer :

8. Expliquer les étapes d'une démarche d'auto-évaluation.

MODULE 9 : APPLICATION DE RÈGLES DE COMPOSITION FLORALE ÉLABORÉE

Code : 201294

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des règles de composition florale élaborée
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En utilisant les matériaux de base et les outils nécessaires.
- En utilisant un grand nombre de fleurs et de verdure fraîches, dont plusieurs d'utilisation complexe et des éléments naturels tels que : mousse, champignons, roches et branches.
- À partir de consignes de travail concernant les matériaux à employer et les formes désirées pour les montages symétriques.
- Sans modèles fournis.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des matériaux.
- Obtention de l'effet recherché.
- Application des règles de composition florale simple et élaborée et en particulier, le respect de la valeur expressive des fleurs et des verdure.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

A. Réaliser un montage symétrique.

- Grosseur appropriée de la mousse florale.
- Application correcte des règles de composition florale simple.
- Mélange harmonieux des différents éléments naturels.
- Utilisation harmonieuse des textures.
- Utilisation optimale des matériaux et de l'espace.
- Utilisation correcte des lignes et des mouvements des fleurs et des verdure.

B. Réaliser un montage asymétrique.

- Choix du contenant approprié.
- Choix judicieux des composantes.
- Grosseur appropriée de la mousse florale.
- Application correcte des règles de composition florale simple.
- Respect de la règle d'or.
- Présence des motifs principal, latéral et opposé.
- Présence d'un point fort.
- Mélange harmonieux des différents éléments naturels.
- Utilisation harmonieuse des textures.
- Utilisation correcte des lignes et des mouvements des fleurs et des verdure.

C. Réaliser un liage asymétrique.

- Choix judicieux des composantes.
- Préparation appropriée des fleurs, des verdure et des éléments naturels.
- Application de la technique de liage en faisceau.
- Application correcte des règles de composition florale simple.
- Utilisation harmonieuse des textures.
- Utilisation optimale des matériaux et de l'espace.
- Utilisation correcte des lignes et des mouvements des fleurs et des verdure.
- Esthétique du produit fini.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des règles de composition florale élaborée :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Identifier les fleurs et les verdure d'utilisation complexe et les autres éléments naturels pouvant être utilisés en fleuristerie.
4. Identifier les différents éléments naturels que l'on retrouve en région.
5. Saisir l'importance de la capacité créative, de la fantaisie et de l'expression spontanée.
6. Expliquer les éléments importants d'une composition florale bien structurée.
7. Distinguer les trois types d'asymétrie : asymétrie pure; l'utilisation des motifs principal, latéral et opposé; trois compositions florales disposées asymétriquement dans un même espace donné.
8. Évaluer la valeur expressive des fleurs et des verdure d'utilisation complexe.



MODULE 10 : AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VENTE

Code : 201302

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
aménager les espaces de vente
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En fonction d'un thème à développer pour l'étalage de produits non périssables.
- À l'aide d'informations concernant les besoins en lumière des plantes.
- En utilisant des étagères, des présentoirs, des éléments décoratifs comme du tissu et différents produits périssables et non périssables vendus en boutique.
- En se référant à des catalogues, des bons de commande et des listes d'inventaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de santé et sécurité du travail.
- Mise en valeur des fleurs, des légumes, des compositions florales, des plantes et des produits.
- Utilisation rationnelle de l'espace.
- Visibilité et présence des informations sur les étiquettes.
- Rythme de travail approprié.
- Séquence logique des opérations.
- Propreté de la marchandise et des lieux.
- Souci du détail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Organiser le travail.
- B. Aménager un étalage de produits non périssables.
- C. Aménager un étalage de fleurs naturelles.
- D. Aménager un étalage de plantes naturelles.
- E. Aménager un réfrigérateur.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix des accessoires appropriés.
- Choix des matériaux appropriés et des outils.
- Présentation harmonieuse des fleurs naturalisées, des plantes artificielles, des fleurs permanentes, des montages permanents et de différents produits.
- Respect du thème imposé.
- Visibilité des produits promotionnels.
- Propreté des produits.
- Sélection appropriée des fleurs et des légumes.
- Soins appropriés apportés aux fleurs et aux légumes.
- Disposition adéquate des fleurs et des légumes naturelles dans les vases.
- Présentation harmonieuse des montages.
- Présence et exactitude des informations pertinentes sur les vases.
- Sélection des plantes appropriées.
- Présentation harmonieuse.
- Respect du besoin en lumière des plantes.
- Sélection appropriée des fleurs et des légumes.
- Soins appropriés apportés aux fleurs et aux légumes.
- Disposition adéquate des fleurs et des légumes naturelles dans les vases.
- Présentation harmonieuse des montages.
- Présence et exactitude des informations pertinentes sur les vases.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

F. Entretien des espaces de vente.

- Pertinence du jugement relativement à l'état des fleurs, des légumes et des plantes remplacées.
- Respect du besoin en lumière des plantes.
- Ajout de produits manquants.
- Respect du style de l'aménagement.
- Soins appropriés apportés aux fleurs et aux légumes frais et permanents.
- Vérification de la qualité des fleurs et des légumes naturels dans les montages.
- Propreté de la marchandise et des lieux.

G. Compléter la liste des achats.

- Établissement précis de l'inventaire.
- Inscription exacte et claire de la marchandise à acheter.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à aménager les espaces de vente :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Saisir l'importance du thème choisi en fonction de la période de l'année.

Avant d'apprendre à organiser le travail (A) :

4. Vérifier l'état général des plantes vertes et des potées fleuries.

Avant d'apprendre à aménager différents étalages de produits non périssables (B) :

5. Saisir l'importance de la propreté de la marchandise et des lieux de vente.
6. Distinguer les différents espaces de vente des fleurs fraîches.
7. Saisir l'importance de la rotation des marchandises.

Avant d'apprendre à aménager un étalage de plantes naturelles (D) :

8. Saisir l'importance de respecter les besoins des plantes.

Avant d'apprendre à entretenir les espaces de vente (F) :

9. Résumer les étapes du nettoyage du réfrigérateur et des espaces de vente (réf. : module 5).

Avant d'apprendre à compléter la liste des achats (G) :

10. Expliquer les conséquences d'un manque de produits dans les présentoirs.

MODULE 11 : RÉALISATION DE CORBEILLES

Code : 201312

Durée : 30

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des corbeilles
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En fonction d'un mariage, de funérailles ou pour une décoration.
- À l'aide d'une liste de prix.
- En utilisant les matériaux de base et les outils nécessaires.
- En utilisant des fleurs, des verdure fraîches, du ruban et différents types de contenants.
- À partir de consignes de travail concernant les matériaux à employer et les formes désirées pour les montages symétriques.
- Sans modèle fourni.
- À l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des outils et des matériaux.
- Application correcte des différentes techniques de travail.
- Respect des caractéristiques propres aux espèces et variétés.
- Ordre et propreté des lieux de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

- A. Réaliser une corbeille de forme symétrique.
- Choix judicieux du contenant et des composantes.
 - Grosseur appropriée de la mousse florale.
 - Application des règles de composition florale simple et élaborée.
 - Esthétique du produit fini.
 - Solidité du montage.
 - Matériel de fixation dissimulé.
 - Réserve d'eau appropriée.
- B. Réaliser une corbeille de forme asymétrique.
- Choix judicieux du contenant et des composantes.
 - Grosseur appropriée de la mousse florale.
 - Application des règles de composition florale simple et élaborée.
 - Esthétique du produit fini.
 - Solidité du montage.
 - Matériel de fixation dissimulé.
 - Réserve d'eau appropriée.
- C. Calculer le coût d'une corbeille.
- Prise en compte de tous les éléments commerciaux et non commerciaux utilisés.
 - Exactitude des calculs en incluant les taxes.
 - Respect du délai accordé.
- D. Évaluer son travail.
- Prise en considération des critères significatifs.
 - Pertinence du jugement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser des corbelles :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage suggérée.
2. Se situer au regard du module.
3. Associer les différents types de corbeilles aux différentes utilisations.
4. Associer des combinaisons de couleurs à la création d'ambiance.

Avant d'apprendre à calculer le coût d'une corbelle (C) :

5. Saisir l'importance d'effectuer le coût exact.
6. Se sensibiliser aux coûts liés aux pertes de matériel périssable, à leur récupération et à l'économie de temps.



MODULE 12 : RÉALISATION DE GERBES MURALES

Code : 201323

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des gerbes murales
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En fonction de Noël, d'un mariage, de funérailles, d'un anniversaire, d'une réception ou pour une décoration.
- À l'aide des matériaux de base et des outils nécessaires.
- En utilisant différents matériaux pour confectionner le support.
- En utilisant des fleurs, des verdure fraîches, naturalisées ou permanentes.
- À partir d'un budget alloué pour les fleurs.
- À partir de consignes de travail concernant les matériaux et les formes désirées pour les montages symétriques.
- Sans modèle fourni.
- À partir de listes de prix.
- À l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des outils et des matériaux.
- Application correcte des différentes techniques de travail.
- Respect des caractéristiques propres aux espèces et aux variétés.
- Ordre et propreté des lieux de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Choisir les composantes de la gerbe murale.
- B. Confectionner un support artisanal pour une gerbe murale.
- C. Réaliser une gerbe murale de fleurs et de légumes fraîches avec support.
- D. Réaliser une gerbe murale de fleurs et de légumes naturalisés ou permanentes avec support.
- E. Réaliser une gerbe murale sans support.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Sélection appropriée des fleurs et des légumes.
- Grosseur appropriée du support.
- Grosseur appropriée de la mousse florale sèche ou du styrofoam.
- Attaches dissimulées.
- Système de suspension approprié au poids de la gerbe.
- Application des différentes règles de composition florale simple et élaborée.
- Esthétique du produit fini.
- Solidité du montage.
- Matériel de fixation dissimulé.
- Vidange du surplus d'eau du support.
- Application judicieuse des différentes techniques de montage.
- Application correcte de la technique de l'allongement des tiges.
- Application des différentes règles de composition florale simple et élaborée.
- Esthétique du produit fini.
- Solidité du montage.
- Matériel de fixation dissimulé.
- Application judicieuse des techniques de montages.
- Application des différentes règles de composition florale simple et élaborée.
- Esthétique du produit fini.
- Solidité du montage.
- Matériel d'application requis.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

F. Calculer le coût d'une gerbe.

- Prise en compte de tous les éléments commerciaux et non commerciaux utilisés.
- Exactitude des calculs en incluant les taxes.
- Respect du délai alloué.

G. Évaluer son travail.

- Prise en considération des critères significatifs.
- Pertinence du jugement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser des gerbes murales :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à choisir les composantes de la gerbe murale (A) :

3. Comprendre qu'il existe différentes techniques de travail selon les styles de magasin.
4. Associer les différents types de gerbes murales aux différentes utilisations.

Avant d'apprendre à réaliser une gerbe murale sans support (E) :

5. Expliquer les avantages et les inconvénients de cette technique.

MODULE 13 : CARACTÉRISATION DES PLANTES

Code : 201333

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
caractériser les plantes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de la liste établie des plantes vertes et des potées fleuries les plus courantes.
- Au moyen de plantes et d'illustrations pour l'identification.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Informations exactes.
- Utilisation exacte de la terminologie.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les plantes vertes et les potées fleuries les plus courantes.
- B. Décrire les principales caractéristiques des plantes vertes et des potées fleuries.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification exacte du nom latin (genre) et du nom commun français.
- Description des principales caractéristiques : le port et les dimensions de la plante, les caractéristiques de son feuillage et de ses fleurs.
- Détermination de la période de vente de chacune des potées fleuries.
- Détermination juste des besoins : exposition, arrosage, taille, sol.
- Détermination pertinente de l'utilisation, dans des compositions florales, des fleurs et des verdures provenant de plantes d'intérieur naturelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à caractériser les plantes :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Saisir l'importance de ces connaissances pour le fleuriste.
4. Définir les termes «plante verte» et «potée fleurie».
5. Énumérer les caractéristiques recherchées d'une plante verte et d'une potée fleurie.

Avant d'apprendre à reconnaître les plantes vertes et les potées fleuries les plus courantes (A) :

6. Connaître la nomenclature scientifique (réf. module 2).
7. Classifier les principaux organes des plantes (réf. module 2).
8. Utiliser des volumes de référence en horticulture.

Avant d'apprendre à décrire les principales caractéristiques des plantes vertes et des potées fleuries (B) :

9. Définir les principaux moyens de propagation.

MODULE 14 : ENTRETIEN ET MONTAGE DE PLANTES

Code : 201343

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit réaliser l'entretien et le montage de plantes selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'une mise en situation.
- À partir de plantes d'intérieur : plantes vertes et potées fleuries.
- En utilisant les matières premières, les accessoires et les outils nécessaires.
- À l'aide d'une liste de prix et de livres de référence.
- À l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.
- Respect des caractéristiques des espèces.
- Maîtrise des techniques de travail.
- Soin, propreté et minutie du travail.
- Séquence logique des opérations.
- Rythme de travail approprié.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Déterminer les besoins en entretien des plantes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification juste des besoins en entretien des plantes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

B. Donner des soins aux plantes.

- Choix approprié des matériaux et des outils nécessaires.
- Arrosage approprié de toutes les plantes.
- Propreté du feuillage.
- Absence de feuilles et de fleurs en mauvais état.
- Absence de parasites.
- Utilisation correcte des produits appropriés au traitement.
- Utilisation adéquate des outils.

C. Rempoter une plante.

- Choix approprié des matériaux et des outils nécessaires.
- Dépotage minutieux de la plante.
- Prise en compte de l'état de santé du système racinaire.
- Transplantation au niveau approprié.
- Prise en compte d'un collet pour l'arrosage.
- Contenant approprié.
- Compactage suffisant du sol.
- Arrosage approprié.
- Installation correcte du système de fixation s'il y a lieu.
- Disposition esthétique de la plante et en conformité avec ses besoins.

D. Etiqueter les plantes.

- Utilisation du matériel approprié.
- Identification exacte du nom latin, du nom commun et du prix.
- Clarté des informations.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

E. Appliquer des techniques de propagation.

- Sélection des plantes appropriées pour le bouturage, le marcottage et la division.
- Choix approprié des matériaux et des outils nécessaires.
- Choix judicieux du mode de propagation.
- Préparation appropriée du substrat.
- Respect des techniques de bouturage des tiges, de marcottage aérien et de division des plantes.
- Choix judicieux de l'hormone d'enracinement pour les boutures.
- Profondeur suffisante, s'il y a lieu.
- Économie de l'espace.

F. Réaliser un montage simple de plantes, de style jardin.

- Sélection judicieuse de végétaux en santé et ayant des besoins similaires pour réaliser un arrangement de plantes.
- Choix approprié des matériaux et des outils nécessaires.
- Respect de la technique de repotage.
- Respect des règles de composition.
- Utilisation judicieuse d'accessoires.
- Disposition judicieuse et harmonieuse des plantes.
- Arrosage approprié.
- Respect du budget.
- Calcul exact du coût du montage incluant les taxes.

G. Emballer une plante et un montage de plantes.

- Choix judicieux de l'emballage.
- Manipulation délicate.
- Solidité et esthétique de l'emballage.

H. Nettoyer l'espace de travail.

- Récupération des matériaux.
- Propreté des outils, de la table de travail et des planchers.
- Rangement ordonné.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à entretenir les plantes :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage suggérée.
2. Se situer au regard du module.
3. Saisir l'importance de la tâche d'entretien des plantes en magasin et dans des édifices publics.
4. Comprendre l'importance de développer de bonnes méthodes de travail.

Avant d'apprendre à donner des soins au plantes (B) :

5. Reconnaître une plante en bonne santé.

Avant d'apprendre à réaliser un montage simple de plantes, de style jardin (F) :

6. Expliquer les principales règles de composition utilisées en fleuristerie et s'appliquant à ce type de montage.

Avant d'apprendre à nettoyer l'espace de travail (H) :

7. Distinguer les matériaux réutilisables.

MODULE 15 : UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Code : 201352

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser les équipements informatiques et électroniques
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En situation simulée.
- À l'aide des équipements tels ordinateur, caisse enregistreuse, téléphone et télécopieur.
- En utilisant des documents pertinents et du matériel de facturation.
- À partir de directives précises de travail.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des formulaires, du matériel et des équipements.
- Exactitude des calculs.
- Respect des pratiques courantes et des règles établies.
- Rythme de travail approprié.
- Séquence logique des opérations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les différentes compagnies de
transmission florale et leurs services.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification des principales compagnies et description complète des services offerts aux fleuristes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

B. Effectuer des opérations de transmission florale par ordinateur, télécopieur et téléphone.

- Vérification des données lors de la réception d'une commande écrite ou transmise oralement.
- Correction d'erreurs sur les commandes à l'ordinateur.
- Courtoisie de l'approche lors d'une transmission florale par téléphone.
- Vocabulaire approprié.
- Prise en compte de toutes les informations sur le bon de commande.
- Précision et exactitude des données en argent canadien.
- Conversion exacte des coûts en monnaie américaine et en monnaie de change internationale.
- Prise en compte des délais de livraison et des décalages horaires.
- Rapidité d'exécution.

C. Opérer des appareils électroniques.

- Respect des procédures d'opération pour une vente et un remboursement.
- Inscription correcte des informations nécessaires sur le bordereau de carte de crédit.
- Prise en compte des différents frais reliés aux commandes transmises à l'intérieur et à l'extérieur du Québec ainsi que les différentes taxes qui s'appliquent.
- Changement du papier et des cartouches conformément aux normes des fabricants.
- Propreté des appareils.
- Description précise des étapes reliées aux systèmes informatiques et électroniques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser les équipements Informatiques et électroniques :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à effectuer des opérations de transmission florale par ordinateur, télécopieur et téléphone (B) :

3. Identifier les équipements informatiques et électroniques que l'on peut retrouver dans une boutique de fleuriste.
4. Saisir l'importance d'une bonne utilisation des systèmes.

Avant d'apprendre à opérer des appareils électroniques (C) :

5. Décrire les différents types de caisses enregistreuses les plus couramment utilisées.
6. Décrire les différents modes de paiement et les traitements qu'ils commandent.
7. Saisir l'importance de respecter les politiques et les règles propres à l'entreprise.
8. Saisir l'importance de respecter l'avoir d'autrui.



MODULE 16 : APPLICATION DE TECHNIQUES DE VENTE

Code : 201362

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques de vente
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En situation réelle ou simulée, au comptoir et par téléphone.
- En utilisant des fleurs, des verdure, des plantes et différents produits vendus en fleuristerie.
- À l'aide d'une calculatrice, d'une caisse enregistreuse électronique et d'un téléphone.
- À l'aide d'une liste de prix des produits et services.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application appropriée des techniques de communication.
- Conseils judicieux au client.
- Respect des règles d'éthique professionnelle.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir le client.
- B. Cerner le besoin du client.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence de l'approche client utilisée.
- Courtoisie de l'approche.
- Apparence et langage soignés.
- Pertinence des questions de clarification du besoin.
- Tact.
- Perception juste des besoins du client.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

C. Proposer un produit.

- Prise en considération des informations fournies par le client.
- Proposition de plusieurs choix possibles.
- Détermination appropriée des produits ou des services complémentaires potentiels.
- Clarté et exactitude des informations fournies au client.
- Respect des goûts et du budget du client.

D. Conclure la vente.

- Interprétation juste des signaux d'achat verbaux et non verbaux.
- Utilisation appropriée des techniques de conclusion.
- Exactitude des calculs.
- Clarté des informations écrites sur la facture et le bon de commande.
- Vérification des écritures du chèque.
- Inscription correcte sur le bordereau de crédit.
- Courtoisie des échanges avec le client.
- Évaluation juste de la priorité de la commande.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de vente :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage suggérée.
2. Se situer au regard du module.
3. Saisir l'importance du rôle de vendeur du fleuriste dans la boutique.
4. Saisir l'importance du rôle de vendeur en tant qu'informateur auprès du client et de l'entreprise.
5. Énumérer les connaissances préalables que doit posséder le vendeur au sujet de l'entreprise.
6. Saisir l'importance d'une attitude positive et professionnelle.

Avant d'apprendre à accueillir le client (A) :

7. Saisir l'importance d'une apparence soignée.
8. Saisir l'importance d'une approche courtoise.
9. Savoir écouter et s'exprimer clairement et correctement (réf. module 8).

Avant d'apprendre à cerner le besoin du client (B) :

10. Connaître le type de questions à poser au client.

Avant d'apprendre à proposer un produit (C) :

11. Expliquer le concept de l'éthique professionnelle en fleuristerie.
12. Connaître les produits et les services vendus en fleuristerie.



MODULE 17 : AMORCE DE LA PRATIQUE DU MÉTIER

Code : 201373

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
amorcer la pratique du métier

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Observer en milieu de travail diverses facettes du métier.
- Participer à la réalisation de tâches simples.
- Se familiariser avec le milieu de travail.
- Prendre conscience des attitudes et comportements professionnels requis en milieu de travail.
- Amorcer une réflexion sur ses centres d'intérêts au regard du métier.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Informations sur le stage

- S'informer sur les objectifs du stage.
- S'informer sur les modalités pédagogiques et organisationnelles du stage.

PHASE 2 : Observation et participation

- Observer diverses facettes de la profession : tâches, organisation du travail, conditions de travail, relations interpersonnelles.
- Observer les particularités du contexte de travail lors d'événements spéciaux : mariages, funérailles, fêtes diverses.
- Cibler des situations nécessitant des attitudes et comportements professionnels particuliers en milieu de travail.
- Participer à certaines activités professionnelles peu complexes.
- Colliger des données en vue d'utilisations ultérieures.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Bilan et auto-évaluation

- Établir le bilan de ses observations.
- Discuter des attitudes et comportements professionnels requis en milieu de travail.
- Discuter de la justesse de sa perception avant et après le stage.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Organisation permettant aux élèves d'effectuer des observations lors des principaux «événements» en fleuristerie : mariages, funérailles, fêtes diverses.
- Assurer l'obtention d'un encadrement de qualité pour le stagiaires par le maître de stage.
- Assurer le suivi des élèves et leur fournir le support adéquat.
- Stimuler les échanges entre les élèves.
- Encourage l'habitude de l'auto-évaluation.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 : • S'informe avec méthode sur les objectifs du stage ainsi que sur ses modalités pédagogiques et organisationnelles.

PHASE 2 : • Fait des observations sur l'ensemble des aspects à considérer.
▪ Agit avec tact et discrétion.
▪ Manifeste du souci pour la ponctualité et l'assiduité.
▪ Manifeste un intérêt pour la connaissance réelle des produits, des techniques de travail et du magasin.
▪ Respecte les directives et les exigences du travail.
▪ Collige les données avec méthode.

PHASE 3 : • Établit avec méthode le bilan de ses observations.
▪ Participe activement aux discussions.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Observation et participation :

3. Comprendre qu'il existe différentes techniques de travail selon les types de boutiques.
4. Considérer l'importance d'adopter une attitude positive et de communiquer avec efficacité lors du stage.
5. Savoir observer avec tact et discrétion.
6. Déterminer une méthode de recueil de données.
7. Se rappeler les règles de l'éthique professionnelle s'appliquant à la fleuristerie (réf. module 16).

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Bilan et auto-évaluation :

8. Sélectionner les informations devant être traitées dans un bilan synthèse.



MODULE 18 : RÉALISATION DE COURONNES

Code : 201383

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des couronnes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En fonction de Noël, de funérailles ou pour une décoration.
- À l'aide de listes de prix.
- En utilisant les matériaux de base et les outils nécessaires.
- À partir de fleurs, de légumes fraîches, naturalisées ou permanentes et d'éléments naturels incluant ceux provenant de plantes.
- Sans modèle fourni.
- Sans l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des outils et des matériaux de base.
- Respect des caractéristiques propres aux espèces et variétés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

- A. Réaliser une couronne de fleurs et verdure
fraîches.
- Choix judicieux des composantes.
 - Application des différentes techniques de tuteurage des fleurs.
 - Application des différentes techniques de fixation des verdure.
 - Application des règles de composition florale simple et élaborée.
 - Solidité du montage et particulièrement de l'anneau de soutien.
 - Esthétique du produit fini.
- B. Réaliser une jeté sur une couronne de fleurs
et de verdure fraîche.
- Choix judicieux des composantes et des outils.
 - Application judicieuse des différentes techniques de montage.
 - Application des règles de composition florale simple et élaborée.
 - Solidité du montage.
 - Esthétique du produit fini.
- C. Réaliser une couronne pour une décoration
permanente.
- Choix judicieux des composantes.
 - Application judicieuse des différentes techniques de montage.
 - Grosseur appropriée de la mousse florale sèche ou du styrofoam.
 - Application des différentes règles de composition florale simple et élaborée.
 - Solidité du montage et particulièrement de l'anneau de soutien.
 - Matériel de fixation dissimulé.
 - Esthétique du produit fini.
- D. Calculer le coût d'une couronne.
- Prise en compte de tous les éléments commerciaux et non commerciaux utilisés.
 - Exactitude des calculs en excluant les taxes.
 - Respect du délai alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

E. Évaluer son travail.

- Prise en considération des critères significatifs.
- Pertinence du jugement.

F. Nettoyer l'espace de travail.

- Récupération et mise à l'eau convenable des fleurs et des légumes fraîches.
- Remise en place du matériel de base non utilisé.
- Rangement des outils.
- Ordre et propreté de l'espace de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser des couronnes :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à réaliser une couronne de fleurs et de légumes fraîches (A) :

3. Énumérer les avantages et les inconvénients des couronnes à base de mousse de sphaigne et de polystyrène.
4. Comprendre qu'il existe différentes techniques de travail selon les styles de magasin.
5. Associer les différents types de couronnes aux différentes utilisations.

MODULE 19 : RÉALISATION D'ACCESSOIRES FLORAUX

Code : 201394

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des accessoires floraux
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En fonction d'un mariage, d'un anniversaire ou d'une réception.
- En utilisant les matériaux de base et les outils nécessaires.
- En utilisant des fleurs et des verdure fraîches.
- Sans modèle fourni.
- À l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes de travail.
- Utilisation appropriée des outils et des matériaux de base.
- Respect des caractéristiques propres aux espèces et variétés.
- Séquence logique des opérations.
- Ordre et propreté des lieux de travail.
- Souci du détail.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Proposer des accessoires floraux.

- B. Réaliser un bouquet de mariée sur un porte bouquet.

- C. Réaliser un bouquet de mariée broché.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des besoins.
- Respect du budget établi.
- Proposition convenable de différents accessoires possibles.

- Choix judicieux des composantes.
- Application correcte des différentes techniques de montage.
- Application correcte des différentes règles de composition florale.
- Solidité des composantes.
- Réserve d'eau appropriée.
- Fixation correcte des différents rubans.
- Esthétique du produit fini.
- Application correcte des différentes techniques de conservation des fleurs.

- Choix judicieux des composantes.
- Grosseur appropriée de la broche.
- Application correcte des différentes techniques de brochage.
- Respect des règles de composition florale.
- Application correcte des différentes techniques de montage.
- Solidité des composantes.
- Fixation correcte des différents rubans.
- Esthétique du produit fini.
- Application correcte des différentes techniques de conservation des fleurs.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

- D. Réaliser un corsage et une boutonnière.
- Choix judicieux des composantes.
 - Grosseur appropriée de la broche.
 - Application correcte des différentes techniques de brochage.
 - Application correcte des différentes techniques de montage et de fixation.
 - Respect des règles de composition florale.
 - Solidité des composantes.
 - Fixation correcte des différents rubans.
 - Esthétique du produit fini.
 - Application correcte des différentes techniques de conservation.
- E. Réaliser une gerbe de présentation et un bouquet lié.
- Choix judicieux des composantes.
 - Application correcte des différentes techniques de montage.
 - Respect des règles de composition florale.
 - Fixation correcte des différents rubans.
 - Solidité des composantes.
 - Esthétique du produit fini.
- F. Calculer le coût des accessoires.
- Prise en compte de tous les éléments commerciaux et non commerciaux utilisés.
 - Exactitude des calculs incluant les taxes.
- G. Évaluer son travail.
- Prise en considération des critères significatifs.
 - Pertinence du jugement.
- H. Préparer la livraison.
- Vérification de la qualité des produits.
 - Emballages corrects des différents accessoires.
 - Présence des informations concernant la conservation des accessoires.
- I. Nettoyer l'espace de travail.
- Récupération et mise à l'eau convenable des fleurs et des légumes fraîches.
 - Remise en place du matériel de base non utilisé.
 - Rangement des outils.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser des accessoires floraux :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage suggérée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'apprendre à proposer des accessoires floraux (A) :

3. Reconnaître les différents accessoires floraux.
4. Saisir l'importance d'utiliser des fleurs de qualité dans les montages.
5. Saisir l'importance pour un fleuriste de connaître les nouveautés et les tendances de la mode.
6. Saisir l'importance de coordonner les accessoires floraux aux vêtements.
7. Saisir l'importance de connaître les différents modèles de robes et leurs textures.

Avant d'apprendre à réaliser des bouquets de mariés brochés (C) :

8. Comprendre l'importance de la légèreté et de l'équilibre des accessoires.

Avant d'apprendre à préparer la livraison (H) :

9. Saisir l'importance de l'emballage des accessoires floraux.
10. Saisir l'importance de la vérification du lieu et de l'heure de la livraison.
11. Expliquer l'importance de la ponctualité des livraisons.
12. Saisir l'importance de la courtoisie, d'une tenue soignée et de la propreté des véhicules.
13. Reconnaître les différents types d'emballages des accessoires floraux selon les saisons.
14. Saisir l'importance d'aviser le client de la fragilité des fleurs aux variations de température.

MODULE 20 : SENSIBILISATION AUX COURANTS ET TENDANCES EN FLEURISTERIE

Code : 201402

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se sensibiliser aux courants et tendances en fleuristerie
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'évolution des courants et tendances de la fleuristerie au Québec ainsi que les coutumes de certains groupes ethniques.
- Se sensibiliser aux différentes méthodes de travail des pays européens.
- Accroître sa capacité créative et son inspiration personnelle.
- Accroître sa capacité à évaluer des compositions florales.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Recherche sur l'évolution des courants et tendances en fleuristerie

- Identifier les événements particuliers et les symboliques de certaines groupes ethniques au Québec en art floral.
- Effectuer une recherche sur l'évolution des techniques de travail et des styles au Québec et en Europe.
- Identifier les fleuristes qui ont marqué l'industrie québécoise de la fleuristerie.
- Présenter des données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception des courants et tendances.

PHASE 2 : Création d'un montage en fonction d'un courant ou d'une tendance

- Participer à des exercices visant à développer sa créativité.
- Choisir un thème et définir un projet de création d'un montage permettant de mettre en application des connaissances acquises sur les courants et tendances.
- Faire une recherche en vue de la création du montage.
- Choisir les matériaux, les fleurs, les verdure et les éléments naturels nécessaires à la réalisation de son montage.
- Créer le montage correspondant à l'idée développée.
- Présenter son montage en expliquant comment ont été intégrés les éléments de sa recherche.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Critique des montages

- Faire une critique constructive des montages réalisés par le groupe.
- Discuter de sa perception des courants et tendances.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'améliorer leurs connaissances.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente.
- Préciser les consignes de travail : budget, grosseur du montage, temps alloué.
- Fournir le matériel nécessaire à la réalisation des exercices et du montage.
- Assurer le suivi des élèves dans leur recherche.
- Discuter avec les élèves de leurs idées et des différentes techniques de travail utilisées dans la réalisation de leur montage.
- Fournir l'encadrement nécessaire à l'élaboration d'une critique des montages (grille d'évaluation, etc.).
- Susciter le sérieux et le respect lors des évaluations de groupe.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille des données sur les habitudes liées à la fleuristerie des principaux groupes ethniques du Québec, l'évolution des courants et tendances au Québec et en Europe (techniques et styles), les types de compositions florales de différents pays, les nouvelles techniques de travail européennes et sur les fleuristes qui ont marqué l'industrie québécoise de la fleuristerie.
 - Montre de l'enthousiasme et de l'intérêt pour l'activité.
 - Participe activement à la discussion de groupe.
 - Complète ses données recueillies suite à l'échange de groupe.
- PHASE 2 :**
- Participe aux différentes activités.
 - Fait la recherche demandée en consultant différentes sources de référence.
 - Crée son montage.
 - Établit des liens pertinents entre sa recherche et son montage.
- PHASE 3 :**
- Fait la critique objective d'au moins deux montages en utilisant la grille fournie par l'enseignant.
 - S'applique à utiliser le vocabulaire approprié à l'art floral.
 - Accepte la critique de façon positive.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Recherche sur l'évolution des courants et des tendances en fleuristerie :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Saisir l'importance de cette activité dans l'enrichissement de sa compétence personnelle.
4. Saisir l'importance de partager les résultats de sa recherche avec les autres membres du groupe.
5. Expliquer les origines de la fleuristerie.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Création d'un montage en fonction d'un courant ou d'une tendance :

6. Se rappeler de respecter les règles de composition florale.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Critique des montage :

7. Considérer l'importance d'adopter une attitude positive face à la critique des montages.
8. Expliquer l'importance d'analyser l'utilisation des nouvelles composantes dans les montages et les techniques nécessaires à leur réalisation.



MODULE 21 : RÉALISATION D'UN ARRANGEMENT POUR UNE OCCASION SPÉCIALE

Code : 201413

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un arrangement pour une occasion spéciale
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En fonction d'une fête religieuse, de la Saint-Valentin, de l'Halloween, de la fête des mères et d'autres fêtes de l'année comme la semaine des secrétaires, la fête des grands-parents et pour un événement particulier comme une naissance, une maladie, une graduation, l'ouverture d'une discothèque, etc.
- À partir d'indications précisant l'occasion et le budget alloué.
- À l'aide de la documentation pertinente et de listes de prix.
- En utilisant les matériaux de base et les outils nécessaires.
- En utilisant des fleurs et des verdure fraîches, des éléments naturels et un éventail d'accessoires.
- Sans modèle fourni.
- Sans l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Prise en compte de l'occasion et des courants et tendances actuels en fleuristerie.
- Respect du budget.
- Utilisation appropriée des outils, des matériaux de base et des éléments naturels.
- Respect des caractéristiques propres aux espèces et variétés.
- Originalité des montages.
- Séquence logique des opérations.
- Souci du détail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Soumettre au client une proposition.
- B. Choisir les composantes nécessaires aux projets.
- C. Calculer le coût des montages.
- D. Réaliser un montage pour une fête de l'année.
- E. Réaliser un montage pour un événement particulier.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect du besoin.
- Pertinence des éléments de justification de la proposition.
- Choix approprié des éléments naturels, du contenant et des accessoires nécessaires à la réalisation du montage.
- Évaluation juste des quantités de matériaux nécessaires.
- Exactitude des calculs en excluant les taxes.
- Grosseur appropriée de la mousse florale.
- Respect de la commande.
- Application correcte des différentes règles de composition florale.
- Solidité des montages.
- Matériel de fixation dissimulé.
- Réserve d'eau appropriée.
- Esthétique du produit fini.
- Fixation correcte des cartes et des bons de livraison.
- Justification de la composition florale en fonction de la commande.
- Respect du budget établi.
- Grosseur appropriée de la mousse florale.
- Utilisation judicieuse d'éléments décoratifs inertes ou vivants.
- Respect de la commande.
- Application correcte des différentes règles de composition florale.
- Solidité des montages.
- Matériel de fixation dissimulé.
- Esthétique du produit fini.
- Réserve d'eau appropriée.
- Fixation correcte des cartes de souhaits et des bons de livraisons.
- Respect du budget établi.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

- | | |
|----------------------------------|---|
| F. Évaluer son travail. | <ul style="list-style-type: none">- Prise en considération des critères significatifs.- Pertinence du jugement. |
| G. Préparer les livraisons. | <ul style="list-style-type: none">- Vérification de la qualité du produit.- Emballage correct des différents montages. |
| H. Nettoyer l'espace de travail. | <ul style="list-style-type: none">- Récupération et mise à l'eau convenable des fleurs et des légumes frais.- Remise en place du matériel de base non utilisé.- Rangement des outils.- Ordre et propreté de l'espace de travail. |

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser un arrangement pour une occasion spéciale :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Saisir l'importance des fêtes commerciales pour le fleuriste.
4. Saisir l'importance d'établir un lien entre l'occasion et le montage réalisé.
5. Identifier d'autres occasions que les fêtes de l'année.
6. Saisir l'importance de la qualité des fleurs dans les montages.
7. Caractériser les fêtes de l'année et les événements particuliers.

Avant d'apprendre à réaliser un montage pour une fête de l'année (D) :

8. Comprendre l'importance de respecter la conformité d'une commande.
9. Saisir l'importance de la créativité, du souci du détail, de la recherche dans les formes et les mouvements des fleurs, des verdure et des autres éléments naturels.
10. Saisir l'importance d'une bonne structure dans certaines formes et styles de composition.

Avant d'apprendre à réaliser un montage pour un événement particulier (E) :

11. Comprendre l'apport du contenant dans l'originalité de certaines montages.

MODULE 22 : RÉALISATION D'UN PROJET POUR UN MARIAGE

Code : 201423

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet pour un mariage
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'une mise en situation où il s'agit de conseiller un couple de jeunes mariés ayant des exigences élevées. Le projet doit comprendre un bouquet de mariée, des accessoires floraux pour la mariée et les invités, des corbeilles et des gerbes pour la décoration de l'église et de la salle de réception. La demande doit inclure les éléments suivants : thématique et contraintes à respecter (délais, budget, éléments devant être utilisés obligatoirement).
- À l'aide de la documentation pertinente et de listes de prix.
- À partir de données concernant les tenues vestimentaires.
- Sans modèle fourni.
- À l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la demande.
- Maîtrise des différentes techniques de vente.
- Prise en compte des courants et tendances actuels en fleuristerie.
- Séquence logique des opérations.
- Souci du détail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir les clients.
- B. Préparer des propositions.
- C. Soumettre aux clients des propositions.
- D. Circonscrire le choix final des clients.
- E. Conclure l'entente.
- F. Planifier la réalisation du projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Courtoisie de l'approche.
- Pertinence des questions de clarification des besoins.
- Recueil de l'ensemble des données nécessaires.
- Prise en considération des goûts des clients, des coutumes protocolaires et du budget.
- Description détaillée de toutes les compositions florales.
- Illustrations appropriées des principaux types de compositions florales.
- Clarté et pertinence des explications et des principales données des propositions.
- Contre-proposition appropriée.
- Liste complète des compositions florales et des services offerts.
- Calculs approximatifs des coûts.
- Préparation appropriée de la facture.
- Explication claire des lieux de livraison.
- Préparation appropriée des bons de commandes nécessaires.
- Détermination exacte des besoins en matériel nécessaires.
- Détermination exacte des besoins en ressources humaines.
- Respect des contraintes budgétaires.
- Partage équitable des tâches entre les membres de l'équipe.
- Exactitude du calendrier des opérations.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

G. Réaliser les compositions florales.

- Préparation correcte de l'espace de travail.
- Choix judicieux des composantes.
- Utilisation correcte des outils et des matériaux.
- Respect de la commande.
- Application correcte des différentes règles de composition florale.
- Application correcte des différentes techniques de travail.
- Solidité des compositions florales.
- Matériels de fixation dissimulé.
- Réserve d'eau appropriée.
- Esthétique du produit fini.
- Ordre et propreté des lieux de travail.
- Respect du budget établi.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser un projet pour un mariage :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Se rappeler de l'importance d'être au courant des nouveautés et des tendances de la mode.
4. Se rappeler de l'importance de la qualité des fleurs dans les compositions florales.
5. Discuter de la pertinence du respect des coutumes pour un mariage.
6. Saisir l'importance de connaître les différentes églises et salles de réception de la région.

Avant d'apprendre à accueillir les clients (A) :

7. Se rappeler de l'importance d'être à l'écoute des clients et de leurs besoins.

Avant d'apprendre à préparer des propositions (B) :

8. Expliquer les contraintes à prendre en compte lors du choix des fleurs pour la réalisation des compositions florales.

MODULE 23 : PLANIFICATION DE SA DÉMARCHE DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 201432

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour **planifier sa démarche de recherche d'un emploi** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les étapes de la recherche d'un emploi.
- Connaître le mode de rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Être sensibilisé au déroulement d'une entrevue de sélection.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Familiarisation avec la démarche de recherche d'un emploi

- Participer à une réunion d'information sur les étapes de la recherche d'un emploi.
- Discuter des particularités de la recherche d'un emploi dans le domaine de la fleuristerie : moyens de cibler des fleuristeries, types d'emplois, description de tâches, etc..
- Discuter des délais nécessaires à la réalisation de chacune des étapes et de leur influence sur la planification de la recherche d'un emploi.

PHASE 2 : Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation

- Participer à une activité permettant d'établir un bilan personnel.
- Participer à une activité de sous-groupe permettant d'analyser des modèles de curriculum vitae et de lettres de présentation.
- Discuter en plénière du contenu et des qualités d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation ainsi que des moyens de se mettre en valeur dans ce genre d'écrits.
- Rédiger individuellement un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Évaluer en équipe la qualité des documents produits et soumettre cette évaluation à l'enseignante ou l'enseignant.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Participation à une entrevue de sélection (en simulation)

- Discuter du déroulement des trois étapes de l'entrevue : établir des rapports cordiaux, échanger des informations, planifier le rappel.
- Discuter des points qui serviront de critères d'évaluation à l'employeur lors de l'entrevue.
- Participer à une activité de simulation d'entrevues de sélection.
- Participer à une activité d'évaluation du rendement de l'ensemble des élèves lors de l'activité de simulation.
- Noter les aspects à corriger et les moyens d'améliorer son rendement lors d'une entrevue de sélection.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves toute documentation pertinente.
- Stimuler la participation de l'élève.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Susciter le sérieux et le respect lors des évaluations de groupe.
- Encourager l'autocritique.
- Organiser les activités de simulation et fournir un soutien aux élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Fait preuve d'intérêt envers les informations fournies.
 - Participe aux discussions.

- PHASE 2 :**
- Fait un examen sérieux des documents présentés.
 - Exprime clairement son opinion lors de discussions.
 - Fait preuve d'application dans la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.

- PHASE 3 :**
- Participe aux activités.
 - S'exprime clairement et dans un français correct.
 - S'applique à saisir l'importance des attitudes et des comportements dans ses contacts avec un employeur éventuel.
 - Accepte la critique de façon positive et recherche des moyens de s'améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Familiarisation avec la démarche de recherche d'un emploi :

3. Définir le concept de recherche dynamique d'emploi.
4. Énumérer les ressources et les moyens facilitant la recherche d'un emploi.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation :

6. Saisir l'importance de planifier son avenir et de choisir un emploi conforme à ses intérêts et à ses valeurs.
7. Établir un bilan personnel.
8. Situer le curriculum vitae et la lettre de présentation dans une démarche de recherche d'emploi.
9. Indiquer les documents devant accompagner le curriculum vitae.
10. Justifier l'importance d'un vocabulaire approprié et d'un français correct lors de la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.



MODULE 24 : RÉALISATION D'UN PROJET POUR DES FUNÉRAILLES

Code : 201443

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet pour des funérailles
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'une mise en situation où il s'agit de conseiller une famille de trois personnes ayant des exigences élevées. Le projet doit comprendre des corbeilles, des couronnes et des gerbes. La demande doit inclure les éléments suivants : thématique et contraintes à respecter (délais, budget, éléments devant être utilisés obligatoirement).
- À l'aide de la documentation pertinente et de liste de prix.
- Sans modèle fourni.
- À l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la demande.
- Maîtrise des différentes techniques de vente.
- Prise en compte des courants et tendances actuels en fleuristerie.
- Séquence logique des opérations.
- Souci du détail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir les clients.
- B. Préparer des propositions.
- C. Soumettre aux clients des propositions.
- D. Circonscrire le choix final des clients.
- E. Conclure l'entente.
- F. Planifier la réalisation du projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Courtoisie de l'approche.
- Pertinence des questions de clarification des besoins.
- Recueil de l'ensemble des données nécessaires.
- Prise en considération des goûts des clients, des coutumes protocolaires et du budget.
- Description détaillée de toutes les compositions florales.
- Illustrations appropriées des principaux types de compositions florales.
- Clarté et pertinence des explications et des principales données des propositions.
- Contre-proposition appropriée.
- Liste complète des compositions florales et des services offerts.
- Calculs approximatifs des coûts.
- Préparation appropriée de la facture.
- Explication claire des lieux de livraison.
- Préparation appropriée des bons de commandes nécessaires.
- Détermination exacte des besoins en matériel nécessaires.
- Détermination exacte des besoins en ressources humaines.
- Respect des contraintes budgétaires.
- Partage équitable des tâches entre les membres de l'équipe.
- Exactitude du calendrier des opérations.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

G. Réaliser les montages floraux.

- Préparation correcte de l'espace de travail.
- Choix judicieux des composantes.
- Utilisation correcte des outils et des matériaux.
- Respect de la commande.
- Application correcte des différentes règles de composition florale.
- Application correcte des différentes techniques de travail.
- Solidité des montages.
- Matériels de fixation dissimulé.
- Réserve d'eau appropriée.
- Esthétique du produit fini.
- Ordre et propreté des lieux de travail.
- Respect du budget établi.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser un projet pour des funérailles :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Se rappeler de l'importance d'être au courant des nouveautés et des tendances de la mode.
4. Se rappeler de l'importance de la qualité des fleurs dans les compositions florales.
5. Discuter de la pertinence du respect des coutumes pour des funérailles.
6. Saisir l'importance de connaître les différents salons funéraires de la région..
7. Saisir l'importance d'entretenir de bonnes relations avec les maisons funéraires.

Avant d'apprendre à accueillir les clients (A) :

8. Se rappeler de l'importance d'être à l'écoute des clients et de leurs besoins.

MODULE 25 : INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Code : 201454

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intégrer au marché du travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Renforcer des habiletés acquises durant la formation.
- Consolider des attitudes et comportements concernant l'exercice du métier.
- S'évaluer en tant que travailleur.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation du stage

- Définir des objectifs de stage personnels.
- Effectuer des démarches pour se trouver un lieu de stage.
- Prendre connaissance, au moyen d'une rencontre avec le maître de stage :
 - du type de boutique;
 - de la nature des activités;
 - des possibilités de consolider ses acquis de formation et d'acquérir de nouvelles compétences durant le stage.
- S'entendre sur les modalités pédagogiques et organisationnelles du stage.

PHASE 2 : Participation aux travaux

- S'intégrer à l'équipe de travail.
- Effectuer de façon autonome ou avec d'autres personnes des activités d'un ou d'une fleuriste.
- Remplir et conserver une grille d'auto-évaluation de la qualité de son implication au travail.
- Participer à une rencontre individuelle avec le maître de stage dans le but d'évaluer la qualité de son implication au travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Auto-évaluation

- Comparer son évaluation à celle du maître de stage et analyser ses performances en fonction des aspects suivants : assiduité, organisation du travail, application des règles de composition florale et des techniques de travail, communications avec l'équipe, respect des règles de santé et sécurité et éthique professionnelle.
- Discuter de l'expérience vécue : perception de départ par rapport à la réalité, appréciation du stage, goûts, intérêts et aptitudes pour l'emploi, conséquences sur le choix d'un futur emploi.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Obtenir la collaboration d'entreprises offrant des possibilités d'application des compétences développées en cours de formation.
- Assurer l'obtention d'un encadrement de qualité pour le stagiaire par le maître de stage.
- Assurer le suivi des élèves et leur fournir le support adéquat.
- Stimuler les échanges entre les élèves.
- Encourager l'habitude de l'auto-évaluation.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Détermine des objectifs de stage personnels.
 - Fait preuve d'initiative dans ses démarches pour trouver un lieu de stage qui convienne.
 - Participe activement à la rencontre avec le maître de stage.
- PHASE 2 :
- S'implique activement en tant que membre de l'équipe de travail.
 - Respecte les directives et les exigences du travail.
 - Remplit la grille d'auto-évaluation.
 - Note les commentaires du maître de stage et participe activement à l'évaluation.
- PHASE 3 :
- Participe activement aux discussions.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
2. Se situer au regard du module.
3. Prendre connaissance des objectifs visés par le stage et des exigences de son déroulement.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Préparation au stage :

4. Décrire les étapes de planification d'un endroit de stage.
5. Énumérer les attitudes nécessaires à la recherche d'un endroit de stage.
6. Décrire ses attentes et appréhensions au regard du stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Participation aux travaux :

7. Décrire la nature des divers travaux pouvant être effectués en stage.
8. Se rappeler comment respecter l'éthique professionnelle en fleuristerie (réf. module 16).
9. Se rappeler les règles à respecter relativement aux travaux.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Auto-évaluation :

10. Décrire les principaux éléments à évaluer.
11. Convenir d'un moyen pour consigner ces éléments.